

Procès-Verbal du 1^{er} Conseil d'École

Vendredi 7 novembre 2014

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

1, Rue des écoles – 31410 CAPENS

✓✓
ENREGISTRE LE

28 NOV. 2014

Mairie DE CAPENS
31410 NOÉ

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

Mme CARRERA
Mme BOULOUCHE
Mme PERIS
M. HERNANDEZ
M. RABUTEAU

L'équipe enseignante:

Mme GALISSIER – enseignante et directrice
Mme BOUCHÉ – enseignante
Mme OHAYON – enseignante
Mme GRAGLIA – enseignante
Mme KAJIURA – enseignante
Mme WAMBEKE – enseignante

Les représentants suppléants :

M. EMERY

Mme ROCHEFORT

Mme HASAND

La municipalité:

M. DANES - Maire

Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école

M. MIATTO - conseiller

La cantine :

Mme GISTAIN

Équipe éducative :

Mme TROUILLEAU

Les absents : M. POULANGES et Mme BORDELAIS, parents élus.
Mme ROMERO, directrice de l'ALAE.

Ordre du jour, validé :

1. Cantine
2. Les effectifs / répartition
3. Révision et vote du règlement intérieur
4. Mairie : travaux effectués + achats
travaux à faire
5. Projets et actions pédagogiques / Présentation du projet d'école 2014/2018
6. Sécurité : incendie, PPMS ...
7. Coopérative
8. ALAE / TAP / APC
9. Questions diverses.
 - Remplacement
 - Décloisonnement
 - PAI
 - Communication école / Familles

1. La cantine

Mme Gistain prend la parole et explique que c'est elle qui décide des menus ; sans support, elle regarde dans les écoles aux alentours. Les aliments sont frais et surgelés. Elle fait notamment ses courses à Super U.

Cet été, la passation de pouvoir a été faite avec Mme Bonifas avec qui elle a déjà travaillé 5 ans, dix ans auparavant. Le pain vient de Saint Sulpice et il y a une centralisation des achats.

En ce qui concerne les quantités : les plus grands se resservent seuls une fois et les enfants de maternelle peuvent être resservis selon leur demande.

Un parent élu trouve que certains menus sont trop « lourds » et d'autres plus à base de légumes avec un dessert « léger » ; il soulève un problème d'équilibre dans les menus exprimé par les parents d'élèves.

Mme Gistain explique que certains légumes ne sont pas au goût des enfants et qu'elle met alors un dessert un peu riche tel qu'une gaufre. Elle ajoute que les plus grands refusent de goûter. La soupe par contre a rencontré un grand succès.

Le matériel culinaire a été enrichi : achat d'un chariot culinaire, de plats allant au four, de blouses et de sabots.

Il y a tout de même un sentiment général de satisfaction chez les enfants, les parents, les enseignants.

Lors de la Semaine du Goût, Mme Gistain a retenu le thème des pays du monde et a confectionné chaque jour un menu typique d'un pays (menus américain, chinois, grec et italien). Cela paraîtra dans le bulletin municipal.

2. Les effectifs

Cette année, il y aura 103 élèves au sein de l'école ; à compter de mercredi 12 novembre, ils seront répartis de la manière suivante :

PS : 15 élèves, avec Mme Ohayon et Mme Balondrade comme Atsem

MS / GS : 23 élèves, 12 MS et 11 GS avec Mme Bouché et Mme Trouilleau comme Atsem

CP / CE2 : 21 élèves, 12 CP et 9 CE2 avec Mme Graglia et Mme Duhamelle

CE1 / CM2 : 22 élèves, 16 CE1 et 6 CM2 avec Mme Kajiura

CE2 / CM1, 22 élèves, 10 CE2 et 12 CM1 avec Mme Galissier et Mme Wambeke.

Élections des représentants de parents d'élèves :

Une seule liste de parents non constituée en association a été présentée.

Nombre d'inscrits sur les listes : 143

Nombre de votants : 98

Nombre de votes blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 93

Les cinq postes de titulaires sont pourvus ainsi que les cinq postes de suppléants.

Les titulaires :

Mme CARRERA

Mme BOULOUCH

Mme PERIS

M HERNANDEZ

M RABUTEAU

Les suppléants :

M EMERY

M POULANGES

MME ROCHEFORT

MME BORDELAIS

MME HASAND

Mme Galissier précise aux délégués de parents d'élèves que seuls les titulaires auront le droit de voter. Avec leur accord, elle fera passer leur adresse mail dans les cahiers de liaison de toutes les familles.

3. Révision du règlement intérieur et vote

Les articles 4 et 5 du règlement intérieur doivent être modifiés par rapport à la nouvelle organisation de la semaine scolaire. Après lecture par la directrice, les horaires sont modifiés de la manière suivante :

-Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h

-Vendredi : 9h à 12h / 13h30 à 15h

-Mercredi : 9h à 12h.

Les sorties : Mme Galissier rappelle que les enseignants sont responsables des enfants jusqu'à 16h du lundi au jeudi, 12h le mercredi et 15h le vendredi / 16h pour les APC.

Le personnel ALAE est responsable des enfants jusqu'à 16h30 tous les jours pour la sortie au portail.

Si un parent est en retard un vendredi à 15 h, l'enfant ira en TAP.

Un parent élu intervient pour signaler que certains enfants seraient déçus de ne pouvoir participer aux TAP le vendredi quand ils sont convoqués aux APC et demande si cet horaire pourrait être modifié. Mme Galissier explique que l'horaire ne pourra pas être changé et qu'il a été voté en Conseil d'École pour 3 ans et validé par l'Inspection Académique. Elle ajoute que les enseignantes essaient de ne pas reconduire des enfants d'une période sur l'autre et partagent quelque fois la période en deux pour permettre aux élèves d'aller également en TAP.

Elle précise toutefois que si une enseignante pense qu'un élève en a besoin pour dépasser des difficultés d'apprentissage, elle le convoque ; les APC peuvent aussi permettre de mener des ateliers en lien avec le projet d'école.

Mme Galissier ajoute que certains parents commencent à refuser que leur enfant soit convoqué en APC, malgré leur accord signé en début d'année. L'Inspecteur et son supérieur ne sont par ailleurs pas favorables à la division de l'horaire des APC en 4 temps dans la semaine.

Le Règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles prochainement.

4. Mairie

a. Point sur les achats et travaux effectués:

La classe informatique a été installée, est opérationnelle et mise en réseau.

Le matériel de sport a été acheté et le local très bien agencé et rangé par les employés.

Les tapis ont été reçus et transférés dans la salle de la mairie utilisée maintenant par les enseignantes à la place de la salle des fêtes.

Une nouvelle imprimante a été installée au bureau.

Les jeux de cour ont été achetés pour les élèves.

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie pour tous ces achats.

Des travaux importants ont été faits cet été pour le transfert du bureau et l'agrandissement de la classe 2 ; dont la peinture a été également refaite. La mairie explique qu'elle a dépensé 1600 euros pour l'achat du matériel et ont tout fait eux-mêmes ; un devis de professionnel pour le déplacement de la cloison et l'électricité s'élevait à 4 500 euros.

14 PC d'occasion très performants ont été achetés pour un montant de 1 848 euros.

Les enseignantes demandent de l'aide à M. Miatto afin d'installer un PC maître qui pilote les autres et sur lequel on puisse brancher le vidéo projecteur.

Dans les classes 1 et 2, des meubles ont été équipés de roulette et l'un d'entre eux a été très bien peint par le personnel.

Les fils pour accrocher les travaux de peinture ont été remplacés dans la classe 2.

Mme Béziaud s'est également occupée d'une colonie de fourmis rouges qui avait envahi la classe 1 et nous la remercions.

L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à la mairie pour tous ces achats et travaux.

b. Demandes à la mairie :

Le chauffage de la classe 5 est équipé d'une minuterie et non d'un programmateur ; il est impossible pour l'instant pour l'enseignante de programmer l'allumage du chauffage. La mairie s'en occupe.

Le lave-vaisselle est en panne et fait tout disjoncter ; le personnel ne peut plus s'en servir. Mme Galissier demande donc l'achat d'un lave-vaisselle ; la mairie va y réfléchir.

L'eau chaude est demandée pour les robinets extérieurs : l'employé s'en occupe.

La commande pour Mme Ohayon a été validée par la mairie à la Librairie Laïque ; M Le Maire précise que les commandes sur le site ne se valident pas normalement et qu'il doit chaque fois les contacter par téléphone.

Concernant le ménage effectué dans les classes, l'équipe enseignante demande qu'au moins une fois par an la poussière soit faite sur toutes les étagères et dans les couloirs (arts plastiques). Les éviers dans les classes doivent être nettoyés par le personnel et ceci n'est pas fait.

Nous demandons également que le dortoir soit repeint dès que possible ainsi que toutes les classes.
Mme Hasand intervient pour signaler que sa fille revient piquée du dortoir ; il faut voir s'il y a des insectes. Il est proposé de la changer de place dans le dortoir et de la mettre sur la partie carrelage et non parquet.

Classe 1 : l'enseignante a besoin de 3 chaises de GS et d'une table réglable. La mairie lui demande d'échanger deux tables pour prendre celle de la salle informatique et elle s'occupe de trouver les trois chaises demandées.
Les robinets de cette même classe deviennent impossibles à utiliser par les plus petits et celui de gauche ne fonctionne pas bien.

Mme Galissier demande un double des clés du portillon car il en manque une pour une enseignante.

5. Projets et actions pédagogiques

➤ Les sorties effectuées

- Une sortie cueillette de pommes a été faite par les deux classes de maternelle le 3 octobre à Lavelanet de Comminges.
- Les CP/CE2 et les CE2/CM1 sont allés au Parc de la Préhistoire à Tarascon le 3 novembre.

➤ Les projets en cours

- Une sortie à la Cité de l'espace est prévue pour les CP/CE2 et les CE2/CM1 durant la période 2.
- Une sortie au cinéma est prévue pour les deux classes de maternelle durant la période 3.
- D'autres sorties seront organisées dans l'année scolaire.

-Le MARCHE DE NOEL aura lieu le vendredi 19 DECEMBRE 2014 à la salle des fêtes avec vente des objets et friandises confectionnés à l'école ainsi que des bûches pâtisseries faites par « Capasso » et les enfants. L'association demande à la mairie la possibilité de les confectionner à la salle des fêtes. Les enseignantes demandent à la mairie que des tables soient installées par le marché. Mme Béziaud est d'accord. Capasso installera les chaises pour le spectacle de magie qu'elle offre aux enfants à 18h30. L'association demande à la mairie s'il est possible d'utiliser la salle dans la soirée pour une « auberge espagnole » (arrêté préfectoral en cours depuis le passage de la Commission de Sécurité). M. le Maire donne son accord et explique que les travaux d'étanchéité ont été faits dans la salle et qu'il reste à refaire le plafond.

Les élèves confectionneront pour la vente du marché (en classe voire en temps des APC) :

Des sets de table

des boules de neige

des couronnes de Noël

des truffes au chocolat

des bougeoirs en terre cuite

ainsi que d'autres objets et friandises.

-La mairie offrira le goûter de Noël aux enfants le Jeudi 18 DECEMBRE 2014 (un chocolat chaud avec croissant ou pain au chocolat et une poche de chocolats) ; le Père Noël va venir à la salle des fêtes.

Les enseignantes proposent que ce goûter ait lieu à 15h30 et vont demander aux parents de venir chercher les enfants à 16h à la salle ; le personnel ALAE serait avec nous et pourrait récupérer les enfants qui ne partent pas à 16h ; Mme Galissier explique qu'elle doit demander l'accord à Mme ROMERO et que l'on ne peut pas se positionner sans son accord.

-Les CE1 et CM2 vont avoir la chance de participer à une Classe Lecture du 26 au 30 janvier 2015 au CADP de Rieux les L M J V sur la journée. Elle se déroule cette année autour du thème « Habiter » et de l'œuvre de Thomas Scotto. Cependant, cette action se chevauche avec le créneau piscine retenu pour cette classe ; la mairie va demander un devis au transporteur Veolia qui assure le ramassage au collège afin de permettre aux élèves de mener les deux activités, si les créneaux piscine sont maintenus.

-La séquence de piscine serait le lundi de 10h à 11h du 5 janvier au 28 février 2015 pour les CE1/CM2.

-Le 14 NOVEMBRE 2014, les CM1 et CM2 vont participer au CROSS dans le cadre de l'association ELA organisé par le collège de Noé.

Organisation : le matin, Mme Kajiura prend en charge 18 enfants de CM1 et CM2 pour les conduire à pied au collège ; Accueil des élèves à 10h15 au collège et course d'une heure ; les élèves sont en binôme avec un collégien.

Le pique-nique est organisé au collège ; en début d'après-midi, les élèves retourneront à pied à l'école.
Mme Wambeke prendra normalement en charge les CE2 dans leur classe et Mme Galissier les CE1 pour la matinée.
Un DVD a été prêté à la classe pour sensibiliser les élèves à ELA (action rattachée à notre projet d'école).

-Le CARNAVAL : il sera organisé conjointement par l'école, le comité des fêtes et Capasso le SAMEDI 7 mars 2015 l'après-midi sur le thème de la CAMPAGNE. Mme GALISSIER précise que les enseignantes et leurs élèves vont participer à la confection des accessoires et déguisements. Toute aide (parents d'élèves, matériel...) sera la bienvenue. Cette action de coopération fait également partie du Projet d'École.

-Les journées Langues, Cultures étrangères et régionales seront reconduites cette année ; les enseignantes souhaitent ouvrir la participation non seulement aux parents d'élèves mais également à leurs familles, connaissances...

➤ Le PROJET D'ECOLE 2014-2018

L'équipe enseignante a terminé la réécriture du nouveau Projet d'École qui a été en partie validé par L'inspecteur de l'Éducation Nationale.

Mme Galissier invite les membres du Conseil à regarder l'exemplaire distribué, à le lire et précise que ce projet fonctionne autour d'un thème : AGIR ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR. Il est basé sur trois grands axes :

-Agir ensemble

-Les différences

-Le développement durable.

Il n'a été que partiellement validé par l'Inspecteur car le bilan du projet précédent est incomplet. L'équipe enseignante doit rédiger ce bilan.

6. Sécurité

• Un exercice incendie a été effectué ce vendredi 7 novembre 2014 : le temps d'évacuation a été de 4 minutes 02. L'alarme a été entendue par tous les occupants de l'école et l'exercice s'est très bien déroulé.

Mmes Gistain et Dempère ne sont pas sorties de la cantine (Mme Béziaud va leur demander de le faire pour le prochain exercice) ; le personnel de ménage est sorti et les dames ont aidé les plus petits à se rendre sur le parking.

• Un exercice PPMS sera fait aussi cette année (courant 2015, une fois mis aux normes)

• Le document sur les produits dangereux a été fourni par la mairie dès la rentrée.

• La mallette PPMS devra être remise à jour ; Mme Galissier fera passer un courrier à Monsieur le Maire.

7. Coopérative scolaire / OCCE

Le solde de début d'année était de 1 865,04 euros.

Des achats ont déjà été effectués.

A ce jour, la répartition par classe est la suivante :

classe 1 : 329,08 €

classe 2 : 177,15 €

classe 3 : 409,99 €

classe 4 : 510,50 €

classe 5 : 424,80 €

Nous avons demandé une participation libre et facultative aux parents. Nous avons reçu 1 175 euros. Nous leur adressons un grand merci.

Les photos de classe ne sont pas comptabilisées ici.

8. ALAE

Mme Romero, directrice, est excusée car en arrêt de travail ; personne ne la représente ce jour.

Mme Galissier précise qu'elle a contacté Mme Barenne (co-directrice) et que cette dernière a donné des réponses aux nombreuses questions posées par les parents d'élèves dans un mail adressé à Mme Béziaud. (cf. questions diverses)

Mme Béziaud prend la parole pour expliquer qu'elle ne sera pas la voix de l'ALAE malgré la collaboration existante entre la mairie et l'ALAE pour le temps TAP. Elle rappelle que de nombreuses réunions préparatoires à la rentrée de septembre ont eu lieu cet été au Foyer du Rabé ou à la mairie pour construire les ateliers TAP, en présence de la Commission école et de Mme Audrey Miranda. Le Foyer du Rabé a annoncé dès lors à la mairie que Mme Miranda serait

leur interlocutrice pour cette année scolaire. Néanmoins, elle n'a pas été autorisée par ses supérieurs à être présente à ce Conseil d'École. Mme Béziaud et Mme Miranda ont collaboré pour mettre en place des jeux comme les échecs ainsi que d'autres jeux pour cette année scolaire. De plus, chaque vendredi, Mme Miranda fait le bilan avec Mme Béziaud sur le temps TAP de la semaine (activités, effectifs...).

Mme Boulouch (parent élu) prend la parole pour exprimer son mécontentement quant à l'absence du personnel de l'ALAE ce jour et évoque un manque de respect par rapport à tous les membres du Conseil.

Mme Béziaud ainsi que l'équipe enseignante auraient souhaité que Mme Miranda soit autorisée à être présente à ce Conseil. Mme Galissier précise que les parents peuvent envoyer leurs questions à Mme Barenne.

9. Questions diverses

• Questions ALAE :

- Problème d'information concernant le retard de facturation – Réponse (copie du mail) : *Nous sommes désolées pour le retard mais cela est indépendant de notre volonté. Cela est lié au fait qu'un grand nombre de parents ne nous ont pas remis en temps et en heures leur attestation CAF ce qui a décalé notre contrôle sur PROCAP puisque nous devons tenir compte de la tarification modulaire. Merci de votre compréhension.*

- Comment se passe les TAP pour les enfants de Petite Section ? - Réponse (copie du mail) : *Réveil échelonné jusqu'à 16h puis ils sont dans la cour en temps libre lundi / mardi / jeudi et orienté vers les ateliers le vendredi.*

- Qui contacter si on ne met pas son enfant en TAP ? - Réponse (copie du mail) : *Pas besoin de prévenir, il ne sera pas pointé sur la liste.*

-Comment s'organisent les projets entre l'ALAE et la mairie ? - Réponse (copie du mail) : *concertation et réunion, échange et partenariat.*

• Mme Béziaud prend la parole pour expliquer qu'un Comité de pilotage a été mis en place pour faire évoluer les TAP durant les périodes 3, 4 et 5. La mairie se renseigne sur L'école de cirque de LATRAPE (le devis est élevé) et demande à l'équipe enseignante si elle serait intéressée pour mener un tel projet sur l'année (prêt de matériel, ateliers possibles dans divers domaines...) Elle pense également à un autre projet sur l'environnement et le développement durable.

• On demande d'inscrire les enfants aux ateliers TAP pour évaluer le taux d'encadrement nécessaire.

• Monsieur le Maire s'adresse aux parent élus et leur demande comment ils trouvent leurs enfants sur le plan de la fatigue, du sommeil... avec la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires. Pour les parents présents, après un mois de septembre difficile, les enfants vont mieux et trouvent leur rythme. Les enseignantes précisent toutefois que les élèves sont fatigués le vendredi, ils chutent beaucoup... et que pour certains, la coupure du mercredi manque beaucoup.

• Les parents élus veulent savoir combien d'enfants vont à l'ALAE le soir et s'il y a une évolution par rapport à l'année précédente ; ne sont-ils pas trop à l'étroit dans la salle ? Cette question sera posée à Mme Romero.

• Mme Béziaud annonce que Mme Trouilleau Morgane (Atsem) et Mme Dorbes Corinne (personnel mairie) ont passé la première étape du BAFA pendant les vacances de Toussaint

• Mme Galissier a un congé maternité qui débute le 27 décembre 2014 ; elle explique qu'elle va essayer de le repousser jusqu'en janvier et qu'elle ne reprendra donc pas à la fin de ce congé pour cette année scolaire. Elle précise qu'une Brigade maternité est prévue pour le remplacement sur son poste entier. La direction de l'école sera effectuée par une des enseignantes et Mme Wambeke ira donc faire sa décharge dans une autre classe de l'école. Les familles seront informées en temps voulu.

• A la demande des parents d'élèves, l'équipe enseignante précise les modalités de décloisonnement de l'après-midi :

-CP : Découverte du Monde, arts visuels, musique, anglais, instruction civique, avec Mme Graglia.

-CE1 : Découverte du Monde, arts visuels, musique, chant, anglais, instruction civique, avec Mme Ohayon.

-CE2 : Histoire, géographie, anglais, chant, instruction civique, avec Mme Galissier / sciences et histoire des arts avec Mme Wambeke.

-CM1 et CM2 : culture humaniste, anglais, arts, avec Mme Kajiura.

L'anglais doit être enseigné 1h15 par semaine.

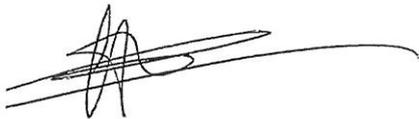
• Mme Ohayon précise qu'elle ne souhaite pas réveiller les petits qui dorment et que ces derniers sont levés à 15h40 au plus tard. C'est Mme Bouché qui accueille les enfants qui ne dorment pas ou se réveillent dans l'après-midi (ce qui n'est pas le cas pour l'instant).

• Un parent élu demande s'il est possible de ne pas coucher son enfant qui ne parvient pas à s'endormir le soir chez elle. Elle sera reçue par Mmes Ohayon et Galissier afin de trouver une solution.

- Les PAI : certains parents se demandent pourquoi les documents n'ont pas été remis aux familles concernées ; Mme Galissier explique que ces documents doivent lui être demandés ; elle rappelle la procédure : un médecin viendra sur notre école si besoin (pas de courrier en direction des parents).
- Pour certains parents, les délais de communication sont trop courts dans les cahiers de liaison et certains se plaignent de ne pas savoir quels sont les parents qui participent à des formations telles que les agréments vélos (pour du co-voiturage). Mme Galissier rappelle alors le devoir de confidentialité et de respect de la vie privée ; elle va se renseigner sur les autorisations.

Mme Galissier remercie les membres du Conseil d'école et lève la séance à 20H50.

La directrice
Mme Galissier



Les représentants de parents

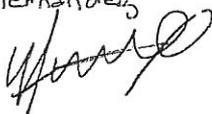
Mme CARRERA



Mme BOULOUCH



Mr Hernandez



La secrétaire de séance
Mme Bouché

